LIBRE R4 ZONE FLANDRES

T2

samedi 2 février 2013

CONVOCATION à 14h00 DANS LE CLUB, Début des matches au plus tard à 14h30.

R4 (de 0 à 1,19 sur 2m80) : 50 pts 50 reprises sur 2m80

ZONE FLANDRES

POULE A			ANNOEULLIN
ZEUDE Alain	1	1,43	ESTAIRES
CAULIER Patrick	8	0,89	ESTAIRES
DONNEAU Philippe	13	0,82	ANNOEULLIN

POULE B			ANNOEULLIN
KERKAERT Jean-Marie	2	1,21	ESTAIRES
VANDENDRIESSCHE Frederic	9	0,83	HOUPLINES
BELLENS Antoine	10	0,59	RONCHIN

POULE C			ANNOEULLIN
CARLIER Yves-andre	7	1,01	ESTAIRES
DELGRANGE Rene	12	0,90	RONCHIN

POULE D			ANNOEULLIN
SYNQUINTYN DAVE	4	0,96	RONCHIN
MOURIKS Francine	6	1,04	ESTAIRES

POULE F			

POULE H			

Responsable :BRESSAC Guillaume

Tel 0675544349

agane23@hotmail.fr

Les joueurs du même club débutent la compétition.

2 poules de 2

Une poule de 5 :: la règle sur les joueurs d'un même club ne s'applique pas !
On classe les joueurs (moy. si T1, sinon place du Ranking).
au premier tour : 1 - 5 et 2 - 4
deuxième tour : 3 - gagnant 2-4 et gagnant 1-5 - perdant 2-4
dernier tour : 3 - perdant 1-5
2 Poules de 2 *: Les Joueurs se rencontrent d'abord dans leur Poule.*
Les 2 gagnants se rencontrent sur le billard N°1.
En cas d'égalité, au 1er tour les joueurs sont départagés à la série, et celui qui à commencé la partie (bille blanche).
L'arbitrage est assuré par le club organisateur si les 2 poules sont prévues ;
Si ce sont 2 poules non prévues : arbitrage assuré dans la mesure du possible par le club, sinon par auto-arbitrage.
Poule de 3 *: Chaque joueur ou un volontaire arbitre les autres matchs de la Poule*
Chaque joueur joue contre les 2 autres joueurs de sa Poule
Poule de 2 *: Les joueurs se rencontrent 2 fois*
L'arbitrage est assuré par le club organisateur si la poule est prévue ; si non prévue : arbitrage assuré dans la mesure du possible par le club, sinon par auto-arbitrage.